

LE TRAVAIL DE MATURITE

1. Définition (*)

Chaque élève du Collège doit élaborer un travail personnel d'une certaine importance : le **travail de maturité (TM)**. Ce travail est réalisé en dehors des cours habituels, par un élève seul ou par un groupe ne dépassant pas, en principe, deux élèves. Un maître accompagnant assume la responsabilité de l'encadrement de l'élève ou du groupe, suit l'évolution du TM et procède finalement, accompagné d'un juré, à son évaluation. Tous les travaux feront l'objet d'une présentation écrite et d'un commentaire oral.

Le titre du travail de maturité et son évaluation sont mentionnés sur le certificat de maturité.

2. Objectifs

Le travail de maturité doit permettre à l'élève :

- d'exercer sa curiosité d'esprit et de développer son inventivité, sa motivation, son autonomie;
- d'approfondir un sujet lié à un ou plusieurs domaines d'études (pluri- ou interdisciplinarité);
- d'exercer et de démontrer son aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter, à structurer l'information (méthodologie de la recherche);
- de mettre en oeuvre et de perfectionner ses propres méthodes de travail;
- de présenter clairement, par écrit et oralement, sa démarche, ses idées, le résultat de sa recherche (aptitude à la communication).

* Cadre réglementaire : Règlement relatif à la formation gymnasiale C 1.10.71 (Autorité : Conseil d'Etat)

ORRM 95, art. 10, Travail de maturité : *chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.*

Id., art. 22, Travail de maturité :

Dans le courant des deux années terminales, chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail d'une certaine importance. Ce travail fait l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale

3. Le travail de maturité portera sur le thème :

GENEVE

3.1 Objectifs

- | | |
|------------------------|--|
| GENEVE | ➤ découvrir les multiples facettes de GENEVE |
| thème | ➤ nous questionner et porter un nouveau regard sur nous-mêmes et sur notre environnement
➤ apprendre à problématiser à partir d'un champ d'investigation de proximité |
| commun | ➤ échanger, autour d'un thème commun, et consolider les liens de la communauté scolaire
➤ exposer les travaux et les présenter à un public élargi |
| 450^e | ➤ préparer la commémoration du 450 ^e du Collège (fondé en 1558-1559) |

4. **Forme du travail de maturité :**

Le travail de maturité peut prendre les formes suivantes, répondant, dans tous les cas, à des exigences équivalentes :

- travail de recherche
- réalisation artistique
- activité extra scolaire.

S'il choisit la réalisation artistique ou l'activité extra scolaire, l'élève doit remettre en accompagnement un commentaire rédigé, rendant compte des objectifs du travail effectué, de son déroulement, des démarches entreprises, des difficultés rencontrées et des résultats obtenus.

Le travail de maturité peut être en rapport avec

- une ou plusieurs disciplines enseignées (pluri- ou interdisciplinarité)

Réalisation personnelle, le travail de maturité, quelle qu'en soit la forme, offre à l'élève la possibilité de mener à chef une production de qualité, tant par son contenu que par sa présentation.

5. Evaluation

L'évaluation du travail de maturité est aussi bien formative que sommative :

- elle incite l'élève à arriver à des prestations suffisantes et à la maîtrise des objectifs visés;
- elle juge la progression du travail, le résultat final (présentations écrite et orale).

L'évaluation finale est le fait du maître accompagnant le travail et d'un juré.

Pour juger du caractère *suffisant* ou *insuffisant* du travail de maturité, on se fondera sur les critères ci-dessous, propres à chaque étape (les critères en caractères normaux concernent l'évaluation de tous les types de travaux de maturité, y compris le commentaire qui accompagne les travaux artistiques ou les activités extra scolaires; ceux en italique conviennent plus particulièrement à l'évaluation des réalisations artistiques) :

- Etape 1) phase initiale :**
- élaboration du sujet et explicitation de la problématique/*explicitation du but du projet*
 - plan détaillé du contenu écrit final/*plan détaillé de la démarche*
 - description des moyens utilisés pour la réalisation du travail

Cette première étape fait l'objet d'une évaluation intermédiaire. Le maître accompagnant transmet au doyen du degré une copie des documents qu'il a reçus des élèves.

- Etape 2) suivi du travail :**
- implication personnelle
 - respect du calendrier et des consignes méthodologiques
 - évolution du projet
 - autonomie dans la démarche

- Etape 3) contenu et forme du travail :**
- authenticité du travail
 - cohérence, structure
 - pertinence des questions traitées/*intérêt et pertinence du travail artistique*
 - réalisation des objectifs annoncés
 - qualité de l'analyse/*qualités techniques, esthétiques et sens du travail artistique*
 - qualité de la langue
 - respect des consignes de présentation du texte (bibliographie, citations, etc.)
 - richesse des ressources documentaires
 - *adéquation entre le sujet et le support*

- Etape 4) présentation orale :**
- présentation synthétique de la problématique (*du but du travail*) et des résultats obtenus
 - description et auto-évaluation de la démarche
 - maîtrise du sujet/*maîtrise de savoir-faire*
 - aptitude à communiquer
 - gestion du temps

Nota bene : les deux premières étapes représentent 30 à 40 % de l'évaluation finale, la troisième étape 30 à 40 % et la quatrième 20 à 30 %.

Chaque élève reçoit avec cette brochure les documents de référence suivants concernant la citation des sources :

TM "les références bibliographiques"

TM "les citations"

Mise en garde : conformément au règlement de l'enseignement secondaire, toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'invalidation du travail de maturité.

6. Cadre réglementaire

Art. 22B Dispositions relatives à l'évaluation et la prise en compte du travail de maturité

¹ Sous réserve de dispositions nouvelles de l'ordonnance du Conseil fédéral/règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) du 16 janvier/15 février 1995 qui précisent l'évaluation et la prise en compte du travail de maturité, les dispositions des alinéas 2 et 3 du présent article s'appliquent.

² Le travail de maturité est apprécié selon l'échelle suivante :

- a. très bien
- b. bien
- c. suffisant
- d. insuffisant.

³ L'appréciation du travail figure sur le certificat de maturité. L'appréciation "travail de maturité insuffisant" entre dans le décompte des trois notes insuffisantes tolérées pour la réussite de la maturité selon l'article 25, alinéa 2, let. b du présent règlement.

7. Calendrier 2005-2007

Décembre 2005	Recherche d'un sujet et remise du guide méthodologique jaune		
Janvier 2006	19 et 26 janvier	- élaboration du sujet et de sa problématique	
	Choix du sujet	- rencontre avec les maîtres accompagnants potentiels et remise des fiches d'inscription	
Janvier 2006	Vendredi 27 janvier 17h15 : dernier délai pour la remise de la fiche d'inscription à G. EVANGELISTA		
Février 2006	Validation des sujets : maîtres accompagnants et direction.		
Mars 2006	*Entretien I avec le maître accompagnant	Réalisation du travail de maturité	
Avril 2006	*Entretien II		
Mai 2006	<u>Fin mai</u> : évaluation intermédiaire		
Septembre 2006			
Octobre 2006	*Entretien III		
Novembre 2006	et		
Décembre 2006	*Entretien IV		
Janvier 2007	Reddition du travail le vendredi 12 janvier 2007		
Février 2007	Présentation orale, résultats et verrée avant les vacances de février		Evaluation finale

** Ces entretiens peuvent être fixés à d'autres dates selon l'appréciation du MA*

REALISATION DU TRAVAIL DE MATURITE

Mois	Temps à disposition en semaines	
Décembre 2005	4 semaines (du 26.12.2005 au 6.01.06 = vacances)	Choix du sujet = 7 semaines
Janvier 2006	3 semaines : REMISE DES SUJETS AUX MA : le 27 janvier	
Février 2006	VALIDATION DES SUJETS VACANCES DU 20 AU 25 FEVRIER 2006	
Mars 2006	4 semaines	Réalisation du travail = 25 semaines
Avril 2006	2 semaines Vacances du 13 au 22 avril 2006	
Mai 2006	5 semaines	
Juin 2006	Epreuves regroupées du 6 au 20 juin	
Septembre 2006	5 semaines	
Octobre 2006	3 semaines Vacances du 23 au 28 octobre	
Novembre 2006	3 semaines Epreuves regroupées du 13 au 24 novembre	
Décembre 2006	3 semaines Vacances du 25 décembre au 5 janvier 2007	
Janvier 2007	REDDITION DU TRAVAIL LE VENDREDI 12 JANVIER 2007	

8. Accompagnement du travail de maturité

Pour des raisons de répartition, l'attribution définitive des élèves aux maîtres accompagnants est du ressort de la direction.

Elèves et maîtres accompagnants se mettent d'accord sur les modalités de leur collaboration.

- L'élève aura avec son maître accompagnant des entretiens réguliers (4 au minimum) sur rendez-vous.
- Au cours de chaque entretien, l'élève rendra compte de l'avancement de son travail et des difficultés rencontrées. Après discussion avec son maître accompagnant, l'élève établira ses objectifs de travail en vue de la rencontre suivante.
- Le contenu de chaque entretien sera consigné sur une fiche dont le maître accompagnant et l'élève conservent un exemplaire chacun.

9 Guide méthodologique à l'intention de l'élève

9.1

En partant du thème commun "GENEVE", il s'agit de définir un sujet et de formuler une hypothèse, une problématique.

Pour cerner, définir, restreindre et délimiter progressivement un sujet précis, et le formuler clairement (sous forme de question), on peut s'appliquer à poser des questions (*quoi ? qui ? où ? quand ? comment ? pourquoi ce sujet ? quelle motivation ?*) : lire document p. 10-15, et compléter la page 14 avant de la détacher et la remettre à votre maître accompagnant.

9.2 Réalisation du travail

- Vous tracez le plan général de votre travail, avec suffisamment de souplesse pour pouvoir le modifier en fonction de l'avancement du travail et/ou des remarques du maître accompagnant
- Vous tenez à jour l'inventaire de vos sources et des ressources disponibles.
- Vous vous engagez dans le travail et la rédaction proprement dits.
- Vous êtes attentif(s) à ne pas vous écarter du but fixé, tout en gardant trace des éventuelles démarches infructueuses.
- Quelle que soit la forme choisie, vous devriez consacrer à ce travail, en moyenne, une soixantaine d'heures.

9.3 Structure du travail

Le TM sera constitué

- d'une introduction (annonçant vos intentions, délimitant votre sujet et indiquant la méthode utilisée),
- d'un corps du travail (recherches, discussions, analyses, apport personnel, ...),
- d'une conclusion (résultats obtenus, objectifs atteints),
- d'éventuelles annexes,

- d'une bibliographie,
- d'une table des matières,
- d'une quatrième de couverture (selon modèle annexé en page 9) destinée à faciliter l'archivage et la mise en ligne sur le site Internet de Calvin.

9.4 *Présentation écrite et documents à remettre*

- Le texte présenté, réalisé au moyen d'un des traitements de texte utilisés au Collège, comptera environ 6500 mots (citations, illustrations, bibliographie et annexes non comprises). Si le texte n'est pas le seul élément constitutif du travail (p. ex. réalisation artistique, activité extra scolaire, ...), il peut être plus court (environ 2500 mots).
- Il sera rédigé en français, sauf pour un travail de maturité dont le sujet relèverait d'une autre langue enseignée au Collège.
- Vous noterez au fur et à mesure toutes les références utilisées (ouvrages, sites Internet, émissions radio ou TV, ...) en vue de la constitution de la bibliographie.
- Vous ne joindrez au dossier que les annexes indispensables, gardant le reste à disposition en cas de demandes de précisions.
- Vous remettrez au maître accompagnant
 - deux exemplaires du travail achevé,
 - la déclaration d'authenticité (voir page 18).
- Vous garderez un exemplaire de votre travail.

9.5 *Avant la présentation orale*

- Vous préparerez une présentation synthétique de votre recherche et de ses résultats.
- Vous serez à même de décrire et de commenter la démarche suivie.
- Vous prévoyez les questions, les objections, les demandes de précisions... et les réponses à leur apporter.

9.6 *Présentation orale : 20 minutes pour un travail individuel, 30 minutes pour un travail de groupe*

- Par une présentation claire et structurée, vous rappellerez la problématique que vous vous êtes posée, ferez état de la démarche que vous avez choisie et des éventuelles difficultés rencontrées, et rendrez compte enfin des résultats obtenus et des conclusions auxquelles vous êtes arrivé(e).
- Vous serez à même de répondre à des questions, des remarques, par une argumentation convaincante attestant de votre connaissance du sujet.
- Vous devrez savoir expliciter, démontrer, argumenter et justifier votre point de vue dans une langue correcte, claire et précise.
- Dans le cas d'un travail fait en équipe, vous aurez programmé la gestion du temps et la participation de chacun.

10. Elèves doubleurs

10.1 Travail individuel

L'élève qui double la 3^e peut :

- soit terminer le travail commencé; il respecte alors le délai fixé au calendrier de son ancienne volée;
- soit adopter le calendrier de sa nouvelle volée, en choisissant de garder son sujet ou d'en changer.

10.2 Travail en équipe

L'élève qui double doit, en principe, terminer le travail avec son/ses partenaire/s conformément à l'engagement pris.

S'il ne tient pas cet engagement, il doit pouvoir faire état de l'accord formel de son/ses partenaire/s pour quitter l'équipe. Il choisira alors un nouveau sujet et se conformera aux nouvelles échéances.

Dans les deux cas (10.1 et 10.2), l'élève doubleur précisera la solution retenue sur l'annexe en p.16 qu'il rendra à fin juin 2006 à M. G. EVANGELISTA, doyen de la volée.

ETAPE PRELIMINAIRE

Choix du sujet

Pour le choix du sujet, la réflexion se fait à partir du thème "GENEVE" par un remue-méninges.

Nous vous proposons ci-dessous un exemple d'étape préliminaire pour le choix de votre sujet. Après lecture de ce document, nous vous prions de compléter les feuilles des pages suivantes et de les remettre à votre futur MA lors d'une des rencontres prévues, le 19 janvier ou/et 26 janvier 2006.

ITINERAIRE DU THEME A LA PROBLEMATIQUE

(quelques pistes, à titre d'exemple)

Sous-thème	Sujet	Problématique
GENEVE INTERNATIONALE :	<ul style="list-style-type: none"> • histoire de "La Genève internationale" • Genève siège d'organisations internationales : • l'ONU à Genève • les Conventions de Genève : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • ... • Comment et pourquoi Genève est-elle devenue internationale ? • Existe-t-il une vie propre aux diplomates à Genève ? • En quoi le caractère international de Genève en fait une place idéale pour mettre ensemble les différentes cultures dans un environnement de tolérance ? • Dans quelle mesure les conventions sont-elles appliquées ? • ...
LA GENEVE SOCIALE :	<ul style="list-style-type: none"> • laboratoire de démographie économique et sociale à l'Université de Genève • le service social en ville de Genève : • département de l'action sociale et de la santé : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • ... • Comment être solidaire pour mieux vivre ensemble à Genève ? • Comment une politique de proximité permet-elle d'accompagner une trajectoire de vie à Genève ? • ...

<p>LA GENEVE ECONOMIQUE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les pendulaires à Genève : • l'urbanisation à Genève : • l'économie à Genève : • office de la promotion économique à Genève : • le tourisme à Genève : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment concilier croissance économique et trafic routier à Genève ? • Quels sont les processus d'urbanisation et comment se créent les discriminations dans l'espace urbain ? • Genève, par sa qualité de vie et ses avantages, est-elle propice à l'implantation d'entreprises ? • Comment créer sa propre entreprise à Genève ? • Comment mesurer l'impact du tourisme dans l'économie genevoise ? • ...
<p>GENEVE COSMOPOLITE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Genève et les communautés étrangères : • Genève et les touristes : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un dialogue entre les communautés résidant à Genève ? • Quelle image ont les touristes de Genève et réciproquement ? • ...
<p>GENEVE ET SON HISTOIRE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • histoire du Collège de Genève : • histoire du protestantisme à Genève • histoire des sciences à Genève • histoire des institutions politiques à Genève : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles valeurs ont été transmises au collège de Genève au cours de l'histoire et pourquoi ? • Comment et pourquoi émergent de nouveaux partis à Genève ? • ...

<p>GENEVE ARTISTIQUE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les tags à Genève : • les peintres genevois • les musiciens genevois • les écrivains genevois • la littérature féminine à Genève : • fresque dans un lieu scolaire : • espace de création et de rencontres artistiques à Genève • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi tague-t-on à Genève ? (Enquête sur le terrain) • Quel message trouve-t-on dans l'œuvre d'une femme écrivain à Genève ? • Réalisation d'une fresque et réflexion autour d'une problématique • ...
<p>LE SPORT A GENEVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • le stade de Genève : • l'éducation physique dans l'enseignement genevois • un sportif d'élite genevois : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment envisager l'avenir du Stade ? • Comment peut-on se reconvertir après une carrière sportive internationale ? • ...
<p>LA GENEVE SCIENTIFIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'énergie solaire à Genève : • les maladies nosocomiales : • les plantes "envahisseuses" à Genève : • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle place occupe l'énergie solaire à Genève ? • Quelles sont les stratégies développées aux HUG pour lutter contre les infections nosocomiales ? • Pourquoi et comment l'ambrosie envahit-elle des parcelles de Genève ? • ...



COLLEGE CALVIN

Année scolaire 2005-06

INSCRIPTION AU TRAVAIL DE MATURITE

à rendre à M. G. EVANGELISTA, doyen, avant le 27 janvier 2006 à 17h15.

Nom/s et prénom/s : groupe/s :
.....
.....

Formulation du sujet

1. Titre du sujet de votre travail de maturité :

2. Problématique :

3. Forme de votre travail

- | | |
|--|--------------------------|
| travail de recherche | <input type="checkbox"/> |
| réalisation artistique | <input type="checkbox"/> |
| réalisation extra-scolaire, de terrain | <input type="checkbox"/> |

4. Maître accompagnant

NOM :

Prénom :

Signature :

Signature(s) de(s) (l')élève(s) :

A détacher



Pour les élèves doubleurs : feuille à rendre à fin juin 2006 dans le casier de M. G. EVANGELISTA

a. travail individuel :

- je termine le travail commencé selon le calendrier de la volée 05-06
- je termine le travail commencé selon le calendrier de la nouvelle volée 06-07
- et me conforme au nouveau calendrier

b. travail en équipe :

- je termine le travail commencé avec mon/mes partenaire/s selon le calendrier de la volée 05-06
- j'ai l'accord de mon/mes partenaire/s pour quitter l'équipe (voir signature/s * ci-dessous); je choisis un nouveau sujet et me conforme au nouveau calendrier

-

6. Signature(s) :

	date :	signature :
Elève/s :

* accord du/des partenaire/s d'un élève doubleur qui faisait équipe :		
partenaire/s



TRAVAIL DE MATURITE / DECLARATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, groupe, maître accompagnant atteste avoir fait et rédigé personnellement le travail de maturité et j'atteste également ne pas avoir eu recours au plagiat * et avoir consciencieusement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui.

* il y a plagiat quand un candidat soumet à l'évaluation des idées, des phrases, des textes ou un travail empruntés à autrui et présentés sans mention des emprunts (citations, sources des citations, origine des travaux) comme s'il s'agissait du travail personnel du candidat (ou d'une partie de ce travail).

Lieu, date et signature :

....., le

.....

QUATRIEME DE COUVERTURE

COLLEGE CALVIN

TRAVAIL DE MATURITE 2005-2006

Nous vous prions d'écrire en toute lettre et de façon lisible.

Cette feuille doit impérativement apparaître au dos du travail et être visible.

Nom, prénom : Groupe :

Nom du maître accompagnant : *Juré :

Titre du TM qui doit apparaître sur le procès verbal de la maturité :

Merci d'écrire très lisiblement.

.....
.....
.....

Résumé du travail et conclusions :

.....
.....
.....

* mention :

Annexe, cas échéant : (disquette, CD Rom, dessin, etc.)

* à remplir par le maître

Les références bibliographiques

Pourquoi relever les références des documents utilisés ?

- Par respect de la propriété intellectuelle
- Pour pouvoir retrouver les documents utilisés
- Pour permettre au lecteur du travail :
 - de connaître les sources d'information
 - d'obtenir un complément d'information en reprenant le document d'origine.

Comment ?

Les sources peuvent être tirées de différents documents : livre, article, site web... Il s'agira de les classer par type de documents et par ordre alphabétique en respectant les normes expliquées ci-dessous.

1) S'il s'agit d'un livre :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, Année de l'édition utilisée.

Exemples : GIRAUDOUX Jean, *Littérature*, Paris, Grasset, 1941.
BIGOT Michel, SAVEAN Marie-France, *La Cantatrice chauve et La Leçon*, Paris, Gallimard, 1991.

2) S'il s'agit d'un article dans une encyclopédie :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, « Titre de l'article » in *Titre de l'encyclopédie*, volume, Nom de l'éditeur, Année d'édition, pages.

Exemple : BOK Julien, « Semi-conducteurs » in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 2, Encyclopaedia Universalis, 1994, p. 879-883.

3) S'il s'agit d'un article de périodique :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, « Titre de l'article » in *Titre du périodique*, date, numéro, pages.

Exemple : BOULOUMIE Arlette, « Le thème de l'arbre dans l'œuvre de Michel Tournier » in *L'Ecole des Lettres*, novembre 1985, n° 5, p. 3-12.

4) S'il s'agit d'un article de CDROM :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, Titre in *Titre du CDROM*, Editeur, Date d'édition.

Exemple : CAZIN Michel, « Pendules et mouvements pendulaires » in *Encyclopaedia Universalis*, Encyclopaedia Universalis France S.A., 1998.

5) S'il s'agit d'une page Internet :

NOM DE L'AUTEUR Prénom ou ORGANISME, « Titre de la page », in *Nom du site*, Adresse Internet, date de la consultation.

Exemple : OVERLAND Martha Ann, « India's Government Takes Steps to Expand Internet Access and Online Education », in *The Chronicle of Higher Education*, <http://chronicle.com/free/2000/08/2000081601u.htm>, page consultée le 16 août 2000.

6) S'il s'agit d'un CD-ROM :

NOM DE L'AUTEUR ou du GROUPE INSTITUTIONNEL, *Titre* [CD-ROM], Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, Année d'édition.

Exemple : AZENCOTT Jacky et Robert, *La Leçon d'anatomie, de la préhistoire à nos jours* [CD-ROM], Paris, Gallimard et Inserm, 1997.

7) S'il s'agit d'un disque :

NOM DU COMPOSITEUR Prénom, « Titre de l'œuvre » in *Titre du disque*, Nom de l'orchestre (Nom du chef d'orchestre), Lieu, Editeur, Date.

Exemple : MOZART, Wolfgang Amadeus, « Concerto pour piano n° 21, K467 » in *Mozart. Piano Concertos*, Philharmonia Orchestra (Vladimir Ashkenazy), Londres, Decca, 1977.

8) S'il s'agit d'un film:

NOM DU REALISATEUR Prénom, *Titre du film*, année de réalisation.

Exemple : RENOIR Jean, *Boudu sauvé des eaux*, 1932.

9) S'il s'agit d'une émission TV

NOM DU REALISATEUR Prénom, *Titre de l'émission*, chaîne, date de diffusion.

Exemple : ARRAT Patrice, *François Rabelais*, ARTE, 12. 12. 94.

Les citations

Pourquoi citer un auteur, un article... ?

- Par souci d'honnêteté intellectuelle (le plagiat est considéré comme une faute grave !)
- Par souci de précision (mieux vaut citer un ouvrage que de proposer au lecteur une reformulation approximative)

Comment citer ?

1. Lorsqu'on cite des phrases empruntées à un ouvrage, on les met entre **guillemets**

Exemple pour la poésie : Le *Britannicus* de Jean Racine commence par ces mots prononcés par Albine :

« Quoi ? Tandis que Néron s'abandonne au sommeil,
Faut-il que vous veniez attendre son réveil ?
Qu'errant dans le palais sans suite et sans escorte,
La mère de César veille seule à sa porte ? »¹

Exemple pour la prose : Dans *Dom Juan*, le séducteur explique sa doctrine amoureuse à Sganarelle : «Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement »¹

2. Lorsqu'on ôte une partie d'une citation, on met (...) pour le signaler

Exemple : «Les inclinations naissantes (...) ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement »¹

3. Lorsqu'on modifie ou que l'on ajoute quelque chose à la citation, on met des [] pour le signaler

Exemple : «Les inclinations naissantes (...) ont des charmes inexplicables, et [pour Dom Juan] tout le plaisir de l'amour est dans le changement »¹

4. Toutes vos citations devront systématiquement être suivies d'un **numéro de note** (cf. exemples ci-dessus)

5. Référence bibliographique dans une note

En note, lorsqu'on cite la source d'une information ou d'une citation, on propose une adresse bibliographique complète à la première occurrence, à laquelle on ajoute un numéro de page.

S'il s'agit de l'auteur et de l'ouvrage mêmes figurant à la note précédente, on se contentera du mot *ibid.* (= *ibidem*, c'est-à-dire «au même endroit ») suivi d'une virgule et du numéro de la page.

Lorsque l'on cite un ouvrage mentionné plus haut, mais qui ne figure pas à la note précédente, on indique *op. cit.* (= *opere citato*, c'est-à-dire «dans l'ouvrage cité ») entre le nom de l'auteur et la page de renvoi, ces trois indications étant séparées par des virgules.

Il faut être très attentif aux conventions graphiques: italiques, romains, petites capitales, guillemets, parenthèses, virgules, abréviations, etc.

Exemple de notes de bas de page:

1. BERQUE Augustin, *Médiance. De milieu en paysage*, Paris, Belin, 2000, p.152.
2. *Ibid.*, p. 163.
3. BOUCHERON Patrick, «Urbino, la cité idéale?» in *Les Collections de l'Histoire*, n° 12, juillet 2001, p. 21.
4. BERQUE Augustin, *op. cit.*, p. 83.

(p. 16-19 : D. Lambert-Arieh)